

# première ligne

## RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX CONSOMMATIONS DE DROGUES

### Édito

Anne François

MÉDECIN ET MEMBRE DU COMITÉ PREMIÈRE LIGNE

Dormir, enfin. Un mardi soir d'octobre, sortant d'un confortable appartement où s'était tenue la réunion du comité, bien repue et assurée de trouver mon lit très doux sous le toit de ma maison quand je l'aurais décidé, l'idée de faire un détour m'a saisie. J'ai appelé à la grille du Quai 9, pour que l'équipe de nuit m'accueille quelques minutes seulement, dans le Sleep-In.

J'entre alors dans la chambre à coucher d'une dizaine d'hommes qui vaquent aux activités du soir; ils traversent la pièce tranquillement, parlent à voix basse, me sourient. En sous-vêtements, déchaussés, ils demandent une brosse à dents, plient leurs affaires. Certains dorment déjà sur les banquettes disséminées dans la salle d'accueil, le drap leur recouvre le visage.

Seule la salle de consommation est éclairée, un petit groupe discute en fumant un alu, un autre fait une dernière injection d'héroïne pour dormir tranquille, sans manque.

L'ambiance est feutrée, tout le monde chuchote, les lumières sont tamisées. Ça sent les pieds et la sécurité. Les gars, pas de femme cette nuit-là, seront dedans, pour quelques heures au moins, sans risque d'être chassés de l'allée ou du parking où ils s'étaient installés, sans danger de se réveiller dépouillés. Ils seront moins vulnérables et pourront se reposer. Dormir, enfin.

S'il est un combat que Première ligne a choisi de mener fermement parmi tous ceux qui mériteraient que l'on s'y attelle, c'est celui du sans-abrisme. Le réseau genevois a un militant supplémentaire: Serge Longère, directeur de Première Ligne depuis un an maintenant, aide le souffle de ceux déjà présents sur le sujet, pour planter des tentes sans relâche, ouvrir le Quai 9 comme abri de nuit, obtenir des fonds que l'on espère voir pérennes. Pour le droit au repos pour tous.

Un an après son arrivée, voilà qu'il lui pousse un bras droit, une directrice adjointe, pour un vrai travail en binôme, pour encore plus de forces, plus d'idées. Garance Zarn, infirmière de formation, mais aussi artiste dans le domaine des musiques électroniques ayant mené des projets en tous genres dans différents coins de la planète, prend ses fonctions ce mois de décembre et cela nous enchante.

Éditeur responsable Serge Longère  
Maquette Alexandre Bergerioux  
Coordnatrice Garance Zarn  
Disponible également sur  
notre site internet

www.premiereligne.ch

première  
ASSOCIATION GENEVOISE DE  
RÉDUCTION DES RISQUES  
LIÉS AUX DROGUES

## Ouverture d'un Sleep-In au Quai 9 : une réelle plus-value pour les usagers

### Actualité Hébergement de nuit, les trois premiers mois de fonctionnement

Serge Longère

DIRECTEUR

Les expérimentations sociales, nous le savons, tendent généralement à se développer quand l'action publique est impuissante, lorsque cette dernière ne rend pas ou plus les services attendus, lorsqu'elle ne peut plus prévenir des évolutions préoccupantes sur le plan social, sanitaire et sécuritaire. C'est dans ce contexte que le CAUSE (Collectif d'Actions pour l'Urgence Sociale) s'est mobilisé au printemps dernier, demandant plus de place pour les sans-abri, plus de dignité humaine pour toute personne n'ayant d'autre solution que de dormir dans la rue. Depuis, des hébergements à caractère humanitaire ont vu le jour, rendant ainsi visible ce qui ne l'était pas.

Dans les discussions pour défendre le droit des sans-abri, il était prévu, au-delà de l'ouverture d'une halte de nuit et de Sleep-In mixtes, de s'attarder sur des publics particulièrement vulnérables. Les femmes vivant dans la rue faisant partie de ces publics en grande vulnérabilité, ont pu apprécier l'ouverture d'un Sleep-In leur étant dédié.

La question des usagers de drogue dans ce type de lieu d'hébergement s'est aussi posée, au regard, notamment des difficultés, voire des impossibilités, pour ce public à être accueilli ailleurs et sans stigmatisation liée à leur consommation.

Ce public connu du Quai 9 et de l'association Première ligne n'est pas accepté dans les abris d'urgence ou très difficilement, leur consommation étant un frein à l'admission dans ces dispositifs.

L'expérience menée auprès des personnes usagères de drogue, que bon nombre qualifie de public ayant des conduites et modes de vie déviants, permet depuis trois mois d'accueillir des personnes fortement précarisées (certaines vivant dans la rue depuis plusieurs années) et consommant des substances.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la Réduction des Risques et tend à proposer plus de dignité aux personnes accueillies, en leur donnant la possibilité d'un moment de répit avec la rue, le temps de reprendre quelques forces pour affronter de nouveau la rue le lendemain matin.

D'autre part, ce projet prend tout son sens parce que l'utilisateur de drogues, comme toute personne, a droit au

respect et à la dignité; parce que son mode de vie et son usage de drogues l'excluent trop souvent de toute vie sociale et lui rendent parfois impossible l'accès aux services sanitaires et sociaux de droit commun; parce qu'il fallait, en complémentarité des structures de soins spécialisés, créer un dispositif d'hébergement d'urgence.

En règle générale, l'hébergement des usagers de drogues est très faiblement pris en compte dans le champ de l'action publique. Les usagers et consommateurs d'héroïne, de cocaïne ou autres substances, sont considérés comme difficiles à orienter vers les centres d'urgence, de réinsertion sociale ou autres structures d'hébergement. Leur image négative, leur réputation, leur style de vie, en font des publics «indésirables», ce qui a contribué à les maintenir à l'écart de l'offre d'hébergements ouverts aux personnes précarisées.

Sortir les usagers de la stigmatisation va de pair avec le souci de les reconnaître comme des êtres humains. Dans les faits, cette dimension est la plupart du temps négligée, surtout quand il s'agit de personnes sans-abri, sans papiers ou usagers de drogues et a fortiori quand ils réunissent les trois conditions.

Offrir un hébergement respectueux et chaleureux permet de redonner aux personnes accueillies au Quai 9 une dignité affectée jusqu'alors par la stigmatisation et l'étiquetage liés aux conditions de vie dans la rue et à les reconnaître dans leur singularité et citoyenneté. Les valeurs d'humanité véhiculées par les collaborateurs de ce Sleep-In, replacent de l'égalité, du respect et de la réciprocité.

Bien que modeste et restant un mode d'accueil précaire, ce Sleep-In se veut être un lieu ressource le temps d'une nuit ou de quelques nuits; un espace protégé de la vie en errance dans la rue, un espace temps de récupération, offrant calme, sérénité et recul par opposition aux conditions extrêmes de la survie dans la rue où s'installent fatigue et usure.

Ce lieu, c'est la salle d'accueil du Quai 9, dans laquelle sont aménagés des lits de camp, qui permet de se poser, de se reposer, de reprendre quelques forces autour d'une boisson chaude, de prendre une douche et de laver son linge.

Ce lieu permet également aux personnes de «lâcher prise» un moment



et de sortir, l'espace d'un instant, de cette nécessité qui s'impose à elles lorsqu'elles vivent dehors, où l'urgence de se planquer (absence de situation régulière, usage de produits illicites) induit la ruse permanente pour échapper à la répression.

L'équipe de ce Sleep-In est composée d'une dizaine de collaboratrices, toutes et tous engagé-e-s sur des contrats préalables de remplaçant-e-s au sein du Quai 9 et de Première ligne. Ils connaissent ainsi le public accueilli et peuvent le recevoir sous une forme différente d'accueil.

Le travail essentiel consiste à passer un contrat avec l'utilisateur, en lui signifiant que le lieu qui l'accueille lui donne la possibilité de se reposer en toute quiétude, et qu'il peut, s'il le souhaite, mettre sous clé ses affaires personnelles et valeurs, lui assurant ainsi une certaine tranquillité dans son sommeil.

Il est convenu que si besoin, l'ensemble des outils spécifiques à la salle de consommation ainsi que le savoir-faire des collaboratrices sont à sa disposition, mais que le mode de consommation doit se différencier de celui de la journée ou de la nuit dans la rue.

Il ne s'agit pas d'ouvrir une salle de consommation 24h/24, ni de reproduire ce qui se passe au Quai 9 en journée, mais d'éviter que les personnes reçues se sentent en manque.

Il est entendu que la consommation au sein du Sleep-In du Quai 9 comprend également la consommation d'alcool qui est autorisée si le besoin se fait ressentir. Des casiers sont à disposition des usagers pour y laisser leur cannette de bière.

Ce qui a pu être remarqué au démarrage de ce nouveau dispositif c'est que les usagers ont eu tendance à poursuivre les pratiques qu'ils avaient en vivant dehors, des consommations compulsives et assez importantes, les maintenant ainsi éveillés comme ils avaient coutume de le faire dans la rue.

Peu à peu, ils ont pu être rassurés par les deux collaborateurs présents chaque soir, ainsi les consommations se sont progressivement estompées et l'espace a été investi chaque jour un peu plus par le sommeil, une fois la quiétude retrouvée.

Il s'agit également à travers cette expérience d'élargir le cadre de reconnaissance du travail des collaborateurs et de proposer aux usagers d'autres modalités d'intervention. Le petit effectif d'usagers présents chaque soir permet, contrairement à la journée, une relation plus soutenue dans l'écoute, l'échange au-delà des pratiques de consommation.

Bien entendu, ce Sleep-In n'est qu'une première marche proposée dans le cadre de l'hébergement digne dont chacun-e doit pouvoir bénéficier quel que soit son choix de vie.

Forts de cette première expérience, nous souhaiterions pouvoir proposer des hébergements de stabilisation qui permettent véritablement d'envisager une réelle insertion.

Vous êtes une association ou entreprise ?

Vous souhaitez faire imprimer des badges pour un événement ou un anniversaire ?

Ecrivez-nous à :  
pole@premiereligne.ch

# Politique suisse en matière de drogue : la collaboration complexe entre Première ligne et La Police

**Réflexion** « Le supplice ne rétablit pas la justice ; il réactive le pouvoir. » (Foucault)

**La sanction pénale du consommateur n'a donc pas pour objectif d'éviter une future prise de drogue, mais bien de réaffirmer le pouvoir des institutions, par la production et la diffusion de normes.**

Serge Longère  
DIRECTEUR

De manière à aborder concrètement les liens de partenariat entre l'association Première ligne, la salle de consommation Quai 9 et les services de la police cantonale et municipale, il me semble important de reprendre l'origine de la politique des quatre piliers.

Les mesures de lutte anti-drogue appliquées par la Confédération, les cantons et les communes reposent sur le modèle des quatre piliers que sont la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression.

Malgré le fait que la consommation de stupéfiants reste sous le coup de la loi, il n'en reste pas moins que la consommation de drogues est une réalité indéniable. Jusqu'aux années 1990, la politique suisse en matière de drogue était fondée sur trois axes : la prévention, le thérapeutique et la répression. La prévalence au VIH importante dans les années 90, chez le public consommateur d'héroïne, par voie injectable, a souligné que ces trois types de mesures avaient atteint leurs limites, particulièrement pour les personnes les plus dépendantes.

De ce fait, un quatrième volet «réduction des risques» a été ajouté, dans le double but de diminuer les risques liés à la consommation de drogue et d'atteindre les personnes dépendantes qui ne souhaitaient pas ou n'étaient pas prêtes à recourir à l'aide thérapeutique. La politique des quatre piliers (prévention, thérapie, réduction des risques et répression) était née. Elle s'est avérée efficace et a été inscrite, par la suite dans la loi en 2008.

Entre-temps, les problèmes de santé (infection au VIH et overdose) liés à la consommation d'héroïne ont diminué. A présent, l'attention et l'action se concentrent plutôt sur le cannabis, la cocaïne, les drogues récréatives, les nouvelles substances psychoactives, les addictions sans substance (p. ex., l'addiction aux jeux d'argent), et plus spécifiquement, sur la polyconsommation dans laquelle l'alcool est aussi abordé. Les mesures intégrées dans la stratégie des addictions, qui recouvre toutes les formes de dépendances ciblent davantage ces thèmes et se penchent éga-

lement sur la réduction des risques sociaux au regard d'une précarité grandissante chez les usagers de drogues.

## Effets de la politique des quatre piliers

Les principaux indicateurs qui ont permis d'évaluer l'impact de la politique des quatre piliers sont le nombre de consommateurs de drogue, le nombre de décès liés à la drogue ou au SIDA, l'ampleur de la délinquance liée à l'acquisition de drogue et le sentiment de sécurité dans l'espace public. A ce titre, on constate :

- > une baisse du nombre de décès dus au SIDA chez les consommateurs ;
- > une baisse des nouvelles infections au VIH chez les consommateurs ;
- > une baisse du nombre de décès liés à la consommation de drogue ;
- > une baisse de la délinquance liée à l'acquisition de drogue ;
- > une amélioration de la sécurité publique : hausse du sentiment de sécurité grâce à la disparition des scènes ouvertes.

## La politique suisse en matière de drogue sur le plan international

Par ailleurs, la Suisse fait partie de nombreuses organisations internationales qui traitent des problématiques liées aux drogues, aussi on la retrouve dans les instances suivantes :

- > Commission des stupéfiants des Nations Unies (CND) ;
- > Organisation mondiale de la santé (OMS) ;
- > Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ;
- > Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ;
- > Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) ;
- > Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe ;
- > INTERPOL et Europol ;
- > Conseil des droits de l'homme (CDH) des Nations Unies.

Elle a également ratifié les trois conventions internationales de l'ONU relatives au contrôle des drogues :

- > Convention unique sur les stupéfiants de 1961 ;
- > Convention de 1971 sur les substances psychotropes ;
- > Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

La Suisse est également signataire de plusieurs traités relatifs aux droits humains qui tiennent un rôle majeur sur la thématique de la consommation des stupéfiants. Ces différents traités garantissent, entre autres, le droit à la vie, l'interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, le droit à un procès équitable, le droit à la santé ou la protection contre la discrimination. La protection de ces droits universels forme la base de la politique suisse en matière de drogue.

La thématique de la drogue influence également la coopération internationale de la Suisse, et ce, à deux niveaux. Pour ce qui est des drogues illégales, la Suisse s'engage pour :

- > La reconnaissance d'une action globale et fondée sur les connaissances scientifiques actuelles en matière de politique internationale des drogues ;
- > La protection des droits humains ;
- > L'abolition de la peine de mort.

La politique des 4 piliers attache autant d'importance à la protection de la société qu'à la réhabilitation des personnes toxicomanes. Les mesures prises dès le début des années 90 ont permis de réduire considérablement les conséquences de la consommation de drogues pour l'ensemble de la société. Par exemple, les traitements de substitution ont provoqué une diminution de 60 à 90% des délits contre la propriété (vols, cambriolages) selon les cas.

La lutte efficace contre la propagation des maladies infectieuses et la forte diminution observée du SIDA dans la population toxicomane réduisent les risques sanitaires pour l'ensemble de la société. Les programmes d'échanges de seringues permettent de diminuer fortement la présence de matériel d'injection dans les lieux publics.

Dans la difficile situation sociale, sanitaire et psychologique d'une dépendance forte à la drogue, les discours simplistes et moralisateurs ne fonctionnent pas. La répression seule non plus. Même dans les pays où la peine de mort existe pour la drogue, la consommation persiste (ex. : Asie du Sud-Est). C'est pour

cela que la répression doit s'accompagner de mesures plus solidaires, qui permettent aux personnes en souffrance de retrouver une dignité.

La politique des 4 piliers se fixe des buts clairs et précis, comme la sécurité publique et l'abstinence. Pour y arriver, elle privilégie une démarche ouverte et transparente. Les nombreux débats politiques sur la drogue en Suisse ont poussé les pouvoirs publics à mesurer systématiquement les effets des mesures mises en place. Aujourd'hui, après 15 ans de mise en œuvre de la politique des 4 piliers, on observe les résultats suivants :

- > Réduction des coûts financiers liés à la drogue ;
- > Augmentation de la sécurité publique (réduction des délits) ;
- > Accroissement de l'efficacité des traitements ;
- > Amélioration de la santé publique.

Grâce à cette approche scientifique du problème, la Suisse a réussi à faire changer d'avis de nombreux pays qui privilégiaient une politique simpliste d'inspiration purement moraliste. Même les grandes organisations internationales comme l'UE, l'OMS ou l'UNODC ont changé d'avis face au problème, en constatant la solidité des résultats mesurés sur le terrain.

La politique des 4 piliers est une des politiques les plus évaluées dans le monde ! Elle fait l'objet d'une surveillance constante, selon les règles très strictes de la médecine moderne.

## Sur le terrain au quotidien le travail avec la police

Régulièrement, des stagiaires policiers viennent visiter le Quai 9 et bénéficient d'une sensibilisation de cette politique des quatre piliers. Nous sommes amenés à insister sur notre vision de la RdR qui modifie le regard sur les consommations de substances : encourager le non-jugement, éviter d'avoir des principes moralistes, admettre que la politique de RdR ne s'inscrit pas dans un paradigme lié à l'abstinence ou à l'injonction thérapeutique.

Si certains policiers sont en capacité d'entrevoir ce point de vue et d'admettre que cette politique de RdR a permis des avancées considérables en santé publique auprès du public concerné,

tous n'en retiennent pas les bien-fondés et restent arc-boutés sur la consommation d'une substance illégale. Être en capacité de tolérer l'illégalité n'est pas compréhensible par tous, il faut bien l'admettre.

De ce fait au quotidien et en fonction des patrouilles policières, le travail au Quai 9 est plus ou moins simple.

Au regard de l'activité de la salle de consommation, il va de soi qu'il n'est pas possible d'interpeller une personne se rendant à la salle, puisque de fait elle a du produit sur elle. Si une grande majorité des policiers municipaux (police de proximité) entendent et comprennent ce point de vue, il n'en est pas toujours de même avec la police cantonale. C'est donc un travail au quotidien qui permet de maintenir un fonctionnement acceptable par tous.

La présence policière entraîne de fait une crispation aux alentours de la salle de consommation et provoque une ambiance tendue au sein même du lieu.

Cependant, nous pouvons, par ailleurs et au regard des accès de violence au sein même de la salle ou à proximité, être contraints de faire appel aux forces policières, comme une aide extérieure de ce qui ne peut plus être géré par les collaborateurs. Cet état de fait provoque parfois de l'ambiguïté ou plutôt une confusion des attentes du rôle de la police associée à la gestion d'un quotidien comme celui d'une salle de consommation située au centre d'une ville telle que Genève.

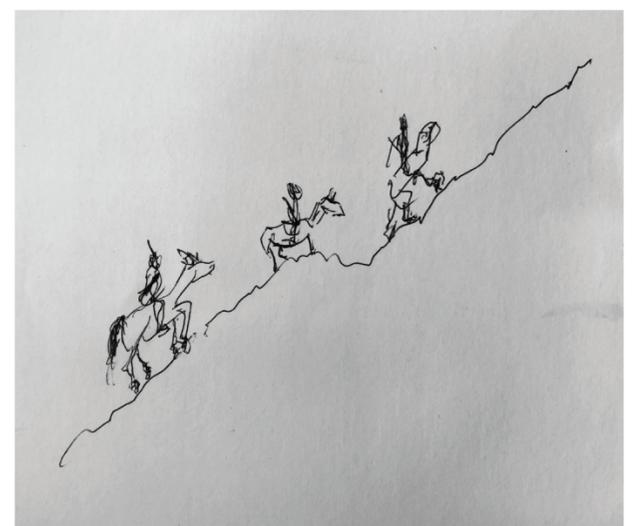
Cette confusion pourrait se traduire par « besoin de la police mais pas trop tout de même ». D'autre part et il me semble important de le souligner, cette « collaboration » ou partenariat avec les forces de l'ordre peut amener les usagers à avoir quelques suspicions envers l'équipe du Quai 9 et plus largement de Première ligne. Soulignons également que la présence d'une salle de consommation attire de fait les dealers qui ne sont pas les bienvenus au sein de notre lieu, mais pourraient avoir tendance, du moins pour certains à « profiter » du lieu pour vendre en toute quiétude.

Première ligne ne soutient bien évidemment pas les vendeurs de stupéfiants, mais ne collabore pas pour autant avec la police pour dénoncer les dealers. Notre travail est de faire comprendre aux forces de l'ordre qu'il existe une différence entre ce que nous appelons « le deal de fourmi » qui n'a d'autre objectif que de permettre de consommer et le deal qui aurait des objectifs lucratifs.

Notre travail au quotidien avec la police nécessite de donner sens à cette politique des quatre piliers qui vise à souligner comme primordiale une approche de réduction des risques et d'insister sur le fait qu'une approche trop répressive ne serait que contre-productive. Et dans le même temps, de faire comprendre aux usagers que l'existence d'une salle de consommation n'ouvre pas les portes d'un possible trafic qui resterait impuni.

## Traits simplement

DESSIN DE SANDRO



## Potager et « upcycling »

### Initiative Un postulat d'insertion sociale créatif et utile

*Gloria Jimenez-Théraulaz*  
CHARGÉE DU PROJET ET ENCADREMENT DES ATELIERS

Le jardin potager au centre de la ville est une occasion de retrouver un lien avec la terre, de végétaliser l'espace urbain, de créer un lieu de détente et bien-être, une invitation à la pause.

Un jardin potager dans la cour de Première ligne, c'est redonner vie à un lieu de passage peu accueillant, végétaliser un espace perdu, permettre aux usagers comme aux travailleurs sociaux de s'asseoir et d'échanger, de tisser du lien sous une pergola qui génère une ombre bienfaitrice. C'est offrir aux passants, aux voisins, une vision plus positive et conviviale du lieu.

C'est également donner l'occasion aux usagers de s'impliquer dans la vie de l'association à travers une activité bénévole valorisante qui leur permet de découvrir ou re-découvrir les joies et exigences du jardinage, vecteur de travail individuel ou collectif. Ils peuvent ainsi observer le développement des légumes et des plantes condimentaires, les arroser, les soigner, les récolter, les goûter et les partager. Ils peuvent aussi créer des liens avec les autres et devenir un « consommateur ».

Cette idée a germé au mois de mai en voyant un usager, sans domicile fixe, qui pour s'occuper, a planté des graines sur la plate-bande aride qui longe notre cour. Il s'est mis à les arroser et à les soigner, jour après jour, en toute discrétion, sans contrepartie, juste pour le plaisir, pour donner un sens à ses journées.

Pour conceptualiser notre projet d'espace dédié aux plantes et au bien-être, notre choix s'est porté sur des matériaux d'occasion afin d'offrir une seconde vie à des matières et de faire quelques économies substantielles. C'est ainsi que l'on a transformé de vieilles palettes en mobilier de jardin et des bacs CFF en bacs gourmands.

#### Réalisation du projet – phase I

La première phase du projet a débuté au mois de mai avec la création des bacs à fleurs et l'habillage de toute la clôture avec des canisses. Les bacs ont été faits sur mesure par un menuisier puis ensuite poncés, montés, peints et tapissés par les usagers.

A réception des palettes, le menuisier les a sciées, pré-poncées et les usagers ont procédé aux finitions de ponçage, au montage et au vernissage.

Lorsque les bacs sont arrivés, les usagers les ont montés et tapissés de géotextile. Ensuite il a fallu aller chercher la terre et le compost offerts par le CVH de Meyrin ce qui a valu trois expéditions en minibus avec trois usagers équipés de pelles afin de charger la terre dans le véhicule.

Au mois d'août, une fois tous les bacs préparés selon les principes de la permaculture, les usagers ont pu procéder à la mise en terre des plantons de légumes d'hiver. Les critères de choix des végétaux se sont portés sur la résistance à la chaleur et au froid pour les fleurs et à la pollution pour les légumes.

Mi-août, les usagers et le menuisier ont réalisé le montage et le vernissage de la pergola. Enfin la niche et son magnifique « Bar à chien » ont été installés. C'est ainsi que le chantier a pris fin, après trois mois de labeur sous un soleil de plomb qui n'a en rien altéré

la motivation et l'engouement des usagers impliqués dans les ateliers.

Cette phase du projet concernant la réalisation a mobilisé une dizaine d'usagers, un encadrant, un menuisier bénévole. Elle a donné lieu à 90 heures d'ateliers rémunérés et 100 heures de bénévolat.

#### Activités de jardinage – phase II

Dans la phase II, le jardinage commence et l'activité devient bénévole. C'est d'ailleurs avec plaisir que l'on a pu voir certains usagers impliqués dans la phase I s'annoncer spontanément pour le tournus d'arrosage et des activités d'entretien.

L'idée est de créer un groupe autogéré, encadré par un référent qui va assurer la continuité des travaux de jardinage tels que le désherbage, l'entretien de la cour et du matériel. A des fins didactiques, nous souhaitons créer des ateliers d'initiation aux semis et culture, selon des contacts déjà établis avec l'Agenda 21 de la ville de Genève et l'association les Carottes Rouges qui nous a déjà dispensé quelques conseils.

Nous avons aussi contacté l'association Artichauts qui produit, dans les serres du parc Beaulieu, des plantons de légumes pour les coopératives agricoles du canton et la vente directe au marché, et a pour objectif de renforcer les liens, les échanges sociaux et l'autoproduction.

Nous désirons également établir des liens avec Genève Cultive qui permet l'échange de données par le biais de sa plateforme, soutient et stimule les projets locaux et organise des actions et événements participatifs dans lesquels nous pourrions nous inscrire.

#### L'équipe

Je saisis ici l'occasion pour remercier les usagers qui ont participé à la construction du potager : Vincent, Matthias, Andy, Toon's, Savita, Morfi, Daniel, Kymo, Derf ainsi que notre menuisier bénévole Roger Frauchiger.



## Un stage qui roule

### Éclairage Témoignages croisés de Matthias, stagiaire à Caddie Service, et d'Isabelle Sarment, responsable sociale à Caddie Service

*Propos recueillis par Marie-Claire Gamma*  
CHARGÉE DE PROJET POUR LE PÔLE, DISPOSITIF DE RÉINSERTION

« Je m'appelle Matthias, j'ai 40 ans, j'habite seul dans un appartement, je suis à l'Hospice Général. J'ai été une des premières personnes à m'être inscrite au Quai 9, il y a de cela 18 ans, la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup>, à l'époque, à m'être inscrite au BIPS (Bus d'information et de préservation de la santé). A ce jour, je fréquente rarement le Quai 9. Je viens occasionnellement autour de la cour et parfois en salle d'accueil, uniquement pour y chercher du matériel. J'ai entendu parler des ateliers un mercredi matin, lorsque quelqu'un voulait s'y inscrire. J'ai commencé à faire quelque chose grâce à ces activités. En effet, la plupart du temps je suis chez moi à regarder la TV et ce depuis plusieurs années. Je sors de temps en temps quand il y a des concerts mais rarement. Je n'ai pas beaucoup de loisirs. Aux ateliers, j'ai fait du conditionnement de boîtes flash, du ramassage de seringues, aidé au montage de la pergola qui se trouve dans la cour du Quai 9 et participé au montage des bacs pour les plantations. C'était chouette d'y avoir participé et je me suis senti utile. »

Matthias a commencé son stage en tant que livreur à Caddie Service au mois d'octobre, à raison de deux jours par semaine pour une durée de trois mois. Le stage, qui fait l'objet d'une convention tripartite, a pour objectif de lui permettre une remise en activité dans le milieu professionnel, dans le cadre d'un projet de réinsertion, initié à partir du dispositif du Pôle de Première ligne.

Isabelle Sarment, responsable sociale à Caddie Service, trouve que le partenariat créé avec Première ligne est une réussite, un bel exemple de collaboration, et espère vivement qu'il perdurera. Le premier stage imaginé à Caddie Service, en 2018, pour un autre stagiaire, avait été celui d'agent d'accueil. « La mission était plus facile à envisager, sans trop de modifications de lieu de travail et sans nécessité de se retrouver sur la route. Matthias est le premier à prendre cette fonction de livreur. Il a été proactif et a très bien balisé le terrain. Nous partons donc sur un contrat clair dans le cadre duquel le stagiaire est un acteur investi, et l'ensemble des modalités discutées en sa présence. »

N'ayant plus de permis de conduire, Matthias est allé de lui-même se renseigner auprès du service des automobiles ainsi qu'auprès de son médecin, pour confirmer sa pleine aptitude et ses droits pour circuler à vélo. Un aménagement médical au niveau de son traitement de substitution a été mis en place afin qu'il soit en pleine capacité pour circuler sur les routes à vélo.

« S'il croche, cela serait magnifique, et ferait démentir l'idée qu'ont parfois les équipes, qu'une personne ayant une addiction aux drogues ne peut pas travailler. »

Isabelle Sarment souhaiterait ouvrir davantage les possibilités de stages mais il s'agit pour elle de trouver un équilibre entre les

personnes au bénéfice d'une ADR (activité de réinsertion) et les stagiaires de Première ligne ou d'autres structures.

Pour Matthias, le moment n'est pas aux projets.

« Je n'ai pas trop de projets personnels. J'attends de voir, de finir le stage à Caddie Service et on verra après. Avec eux, je m'occupe des livraisons à vélo, aux marchés de Rive et Carouge, les mercredis et samedis matin, avec une bonne équipe. Ça change les choses pour moi d'avoir ce stage aujourd'hui car je fais autre chose que rester tout le temps chez moi, à part les voyages que j'essaie de faire chaque année. Caddie Service est une occupation qui me permet de m'échapper de mon train-train routinier et ça me rend fier. Mes envies sont les voyages, et j'aimerais bien aller au Laos. Sinon comme autre envie ça serait celle de poursuivre une occupation et travailler un jour de plus, ce qui me permettrait d'avoir une reconnaissance et un bonus financier de la part de l'Hospice Général. Le Pôle m'a aidé à sortir de l'ennui avec les activités. Ceux qui veulent s'en sortir ou bien se vider l'esprit peuvent aller voir le Pôle, c'est un bon moyen. Je ne connais pas d'autres endroits pour les toxicomanes, où ils ne se sentent pas jugés. Il y a peut-être d'autres endroits mais ce n'est pas pareil et j'aurais plus de peine à y aller, les gens ne sont pas formés pour encadrer les toxicomanes. »

Pour Isabelle Sarment, la place de Matthias chez Caddie Service a tout son sens. Caddie service est là pour toute personne désireuse de se réinsérer.

Cela fait beaucoup de bien aux équipes. Elle est convaincue qu'il y a une place pour tout le monde et les possibles fragilités permettent de développer l'entraide, l'attention portée entre tous les employés.

« Matthias est une personne très investie dans son travail et sensibilise les autres employés aux avantages qui sont les leurs. On peut tous avoir une addiction, et à un moment flancher, ça n'empêche pas du tout la qualité de travail, de progresser et se remettre à niveau. Matthias montre aux équipes qu'on peut entrer par la toute petite porte et se hisser avec courage en bataillant chaque jour pour être bien dans la vie. Aujourd'hui, Matthias se crée un réseau, change de famille et renforce sa confiance en lui. L'équipe sort enrichie de la collaboration. Un retour au travail lui permet de se rassurer sur les compétences qu'il a déjà, de se sentir utile, et ainsi de rebondir positivement et de progresser. En qualité de stagiaire surnuméraire, il peut alléger aussi la charge pour ses collègues. Grâce à ce partenariat, tout le monde est gagnant. »



# Îlot Vert & île au Vert

## Parcours Témoignage de Nadia Borel, collaboratrice socio-sanitaire à Première ligne de 2001 à 2019

Tu as surgi de l'océan telle une île volcanique, transperçant d'autres îles, qui au fil des orages économiques ont été englouties par l'océan Urbanisme.

Orange tu étais à ta naissance, peu affirmée, protestée, mal aimée, contestée, rejetée. Peu expérimentée, tu as accueilli, avec les premières vagues, découvrant tes rivages, les héroïnomanes, cocaïnomanes, qui hantaient tels des zombies les souterrains des îles avoisinantes.

Timides, apeurés, méfiants, ces exilés de la société ont découvert peu à peu cette terre inconnue, accueillante, aidante, non jugeante, permettant même leur consommation illicite.

*Je ne sais pas, moi, professionnelle, quel étrange courant sous-marin puissant, m'avait alors conduite sur ton île sauvage il a de cela 18 ans. Comme étourdie par cette grosse vague qui m'avait projetée sur le sable de l'inconnu, j'ai appris à débroussailler la jungle RDR, grâce à une extraordinaire équipe de pionniers convaincus qui avaient pour chef Christophe. Mais ceux qui ont vraiment réussi à construire ma pratique et comprendre mon rôle, ont été tes visiteurs.*

Des milliers de visiteurs venus de tous les horizons. Des

naufragés projetés violemment sur ta côte de récifs, les écorchés. Des curieux d'une aventure interdite qui se sont égarés dans la dépendance. Des immigrés de l'est, du sud et de l'ouest, qui camouflent leurs désespoirs dans le narcotique. Des citoyens ordinaires qui voyagent de temps à autre dans l'île de l'interdit pour supporter leur quotidien. Les travailleuses du sexe, qui s'y rendent pour y noyer leur désarroi.

C'est ensemble, tous ensemble, que nous avons bâti ton île, afin qu'elle ait une identité, une reconnaissance, qu'elle soit fière de son rôle, devienne visible, résistante. Elle flotte là, centrale, indispensable, au milieu des tumultueux courants politiques et sociétaux. Ille capitale de la réduction des risques, tu as permis la survie, la dignité et pourquoi pas le plaisir et le goût du risque à tous ces touristes du prohibitif. Chaque jour, vague douce ou déferlante, au rythme des lunes ou des politiques, tu déposes sur l'embarcadère PIE9 un nouveau ou ancien visage.

Ille au vert, tu sais faire cohabiter, avec l'apprentissage du RESPECT, un extraordinaire foisonnement cosmopolite.

Ton accueil, si diversifié, m'a appris à développer de multiples

*compétences. Chaque jour, je me suis enrichie du son de toutes les langues, du récit si triste et douloureux de la souffrance humaine mais surtout de la leçon de grand courage et force de vie. Usager de l'île tu m'as raconté la face cachée du monde, je t'ai écouté. Tu m'as souris, tu m'as regardée, tu t'es enquis malgré ta galère, j'ai appris avec toi à relativiser ma petite misère, à sourire à la vie, à être. Tu m'as appris que tout est possible, qu'il ne faut jamais baisser les bras, que l'être humain a une résistance et des capacités insoupçonnables. Tu as eu confiance en moi et un tout petit peu je t'ai accompagné dans ton égarement sur cette île.*

Îlot Vert, chaque soir tu vides tes terres et fermes ton port, jetant dans le froid océan genevois, celui qui aura peut-être une barque, celui qui se fera embarquer, Dieu sait où... Celui qui courageusement se jettera à l'eau pour une brasse vers la mendicité, la débrouille, la prostitution, l'errance ou dans ses pénates. Ille au vert, chaque matin ton embarcadère ouvre avec un accueil nouveau.

*Visiteur, dans mon regard, même si je te connaissais presque par cœur, le sens de ta visite était vierge de toute attente. Que tu sois venu t'y reposer quelques heures, y manger quelques fruits interdits, y converser, y travailler, me dire bonjour parce que*

*je ne t'avais pas revu depuis 10 ans, je me suis toujours efforcée de poser sur toi un regard nouveau.*

*A moi Nadia, ÎLOT VERT, tu as changé ma vie. Exploration intérieure, chemin de convergence avec l'humain. Ce foisonnement de vies, de rencontres, de récits, de souffrances observées, racontées, surmontées ont fini par me construire un petit bout vers l'être universel ou l'autre moi-même, l'Autre. L'Autre, le paria, le rejeté, l'horreur, celui que l'on ne voudrait jamais être. Telle la goutte d'eau qui fait l'océan et l'océan qui est goutte d'eau, l'unité qui m'est révélée dans l'ÎLOT VERT, a fait en moi une conscience de cette appartenance à l'humanité.*

*Après 18 ans d'activité, remplie de doutes, de fatigues, de combats et d'épuisements, que c'est difficile de te quitter petite île extraordinaire. Tu avais encore trop à m'apprendre et je venais y puiser, dans ta source d'eau douce, ce qu'est la force de vie, le désir de mieux vivre, la rencontre, le combat contre la mort. Parfois encore aujourd'hui je viens un peu palabrer dans l'ombre d'une de tes cavernes aux souvenirs, avec tous ceux qui n'y reviendront jamais, parce que la mer les a engloutis ou avec ceux qui ont rejoint une terre ferme hospitalière.*

## Brèves de comptoir

RECUEILLIES PAR ANNE O'NEILL

« Life is a peace of shit when you look at it. »

« Les plus belles années de la vie de ma mère, c'est quand j'étais en prison. »

« Si un jour tu bois mon urine, tu feras une overdose. Et si tu manges ma merde, tu auras l'impression de t'envoyer un space cake. »

« Tu fais la grève des femmes aujourd'hui? Oui, je fais la grève de la pipe! »

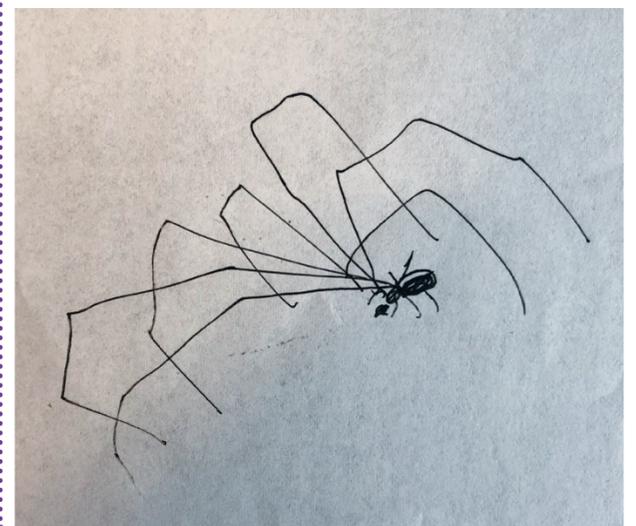
« Je suis tellement paresseux que je ne fais même pas mon âge. »

« Je suis le Mozart du postillon. »

« Elle aime beaucoup les animaux, c'est pourquoi elle s'occupe de nous. »

## Traits simplement

DESSIN DE ALAIN



# Le lunch thématique du Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale (CAPAS)

## Actualité Réflexion collective sur la thématique de l'insertion sociale et professionnelle

Marie-Claire Gamma

CHARGÉE DE PROJET POUR LE PÔLE, DISPOSITIF DE RÉINSERTION

Pour la deuxième année consécutive, le Collectif d'Associations Pour l'Action Sociale (CAPAS) a proposé une réflexion collective sur la thématique de l'insertion sociale et professionnelle: «Accompagnement versus stigmatisation». Première ligne s'est jointe aux huit associations qui sont Camarada, Caritas, CSP, Découvrir, Entreprise d'insertion l'Orangerie, OSEO Genève, Pro Juventute et SOS Femmes pour préparer un lunch qui s'est déroulé le 17 octobre dernier. La démarche a eu pour effet de favoriser un travail

inter-associatif en créant des synergies entre les membres. Les associations représentées proposent un accompagnement d'insertion sociale et/ou professionnelle pour des publics cibles identifiés (personnes migrantes, femmes, usagers de drogues, chômeurs, etc.). Elles offrent de l'écoute, des possibilités de formation ou validation des acquis, un accès facilité à des postes de travail adaptés, un accompagnement d'insertion individuel sur mesure. Acteurs incontournables dans les projets de réinsertion, les associations représentent bien souvent le dernier recours pour les personnes, avec des accès au marché de l'emploi de plus en plus limités et une réinsertion professionnelle par-

fois inenvisageable. Les personnes en insertion effectuent une succession d'étapes souvent longues et infructueuses. Ensemble, nous continuons à nous poser la question: et après? Où sont les relais au sein de notre économie? Avec le soutien de Geneviève Bordry et Nathalie Favre, coordinatrices du CAPAS, ainsi que Valérie Bauwens de Strategos, les séances de préparation ont permis de mettre en avant diverses expertises des associations, de décloisonner des pratiques et réfléchir ensemble sur cette question commune: «Comment permettre à des demandeurs d'emploi à Genève, d'accéder en peu d'étapes à une activité professionnelle ou sociale qui redonne et maintienne

un lien, une certaine dignité, de la fierté, du bien-être, de la valeur et une place dans la société?». Guidés par la volonté de trouver ensemble de meilleures pratiques pour accompagner nos bénéficiaires, nous avons travaillé autour de parcours de vie qui illustrent la complexité des parcours d'insertion liée non seulement à la difficulté d'accéder à un emploi mais aussi au bien-être, à la confiance et au sentiment de dignité. Lorsque le public est fortement marginalisé par un parcours migratoire, des problèmes de santé, une addiction, un statut de femme, et/ou un contexte de vie vulnérable, voire précaire, il est de notre intérêt de repenser une insertion sous forme sociale

et de valoriser ce modèle afin de travailler la ré-affiliation à un groupe. Voici donc l'une des recommandations émises par l'ensemble des associations qui soutient aussi l'idée de proposer un revenu universel garantissant à tout un chacun une dignité. Ces idées ont été partagées et discutées en grande assemblée autour du lunch thématique qui a réuni plus d'une centaine de participants, en majorité des acteurs genevois ralliés à la cause. Cette première étape de prise de conscience collective veut se poursuivre à la fois pour sensibiliser et toucher plus largement le grand public et de l'autre avancer dans la mise en forme de recommandations énoncées, à l'image des actions faites

autour de la thématique de la domiciliation et du dispositif de Nuit.

## Soutenez Première ligne

En devenant membre CHF 50.-/an pour une personne physique

CHF 100.-/an pour une personne morale

En faisant un don Banque Cantonale de Genève IBAN: CH46 0078 8000 K327 9090 7

Plus d'infos sur [www.premiereligne.ch](http://www.premiereligne.ch)